

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Parlons biométhanisation...

Début des collectes - 2017

Nous y mettons
toute notre
énergie!



Gilles Plante, préfet de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu et maire de McMasterville

Mot du préfet

L'année 2016 sera déterminante dans l'implantation de la collecte des matières organiques. Il est prévu que la construction du Centre de traitement intégré des matières organiques par biométhanisation et compostage, qui sera situé à Varennes, débutera au cours de la prochaine année. Il est important de rappeler que ce projet regroupe 27 municipalités de l'est de la couronne sud de Montréal et permettra à plus de 235 000 citoyens de contribuer à l'amélioration de l'environnement grâce à des gestes simples.

Des activités d'information et de sensibilisation seront organisées au cours des prochains mois afin de vous renseigner sur l'ensemble du projet et de la future collecte. Les dates et les lieux vous seront communiqués au moment opportun.

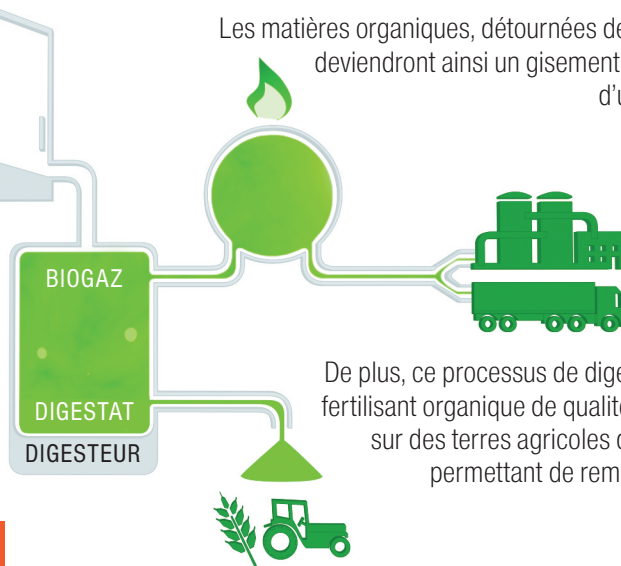
Nous vous attendons en grand nombre!

QU'EST-CE QU'UN PROCÉDÉ DE BIOMÉTHANISATION?

Une fois au Centre, les résidus seront déchargés dans l'aire de réception fermée où les odeurs seront contrôlées.



Avec une technologie qui a fait ses preuves au niveau mondial, les matières organiques seront digérées dans le digesteur pendant plus de 20 jours pour produire un biogaz, une énergie propre pouvant être utilisée comme combustible et carburant. Il s'agit d'un processus de décomposition biologique contrôlé qui se déroule sans oxygène.



Les matières organiques, détournées de l'enfouissement, deviendront ainsi un gisement urbain au service d'une énergie verte.

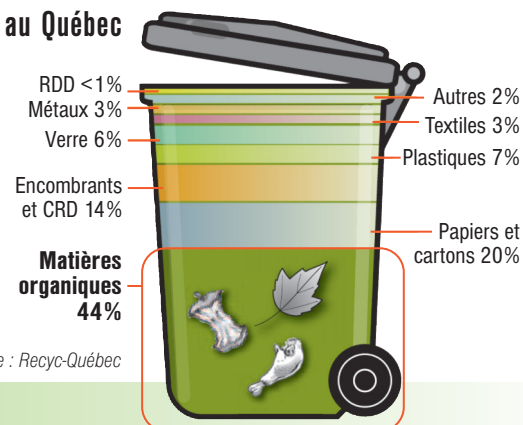
De plus, ce processus de digestion produira un fertilisant organique de qualité qui sera épandu sur des terres agricoles du territoire, et ce, permettant de remplacer les engrais chimiques.

POURQUOI IMPLANTER UNE 3^E VOIE?

Portrait des matières résiduelles d'une maison résidentielle moyenne au Québec

La 3^e voie signifie le 3^e type de collecte offert. Après les matières ultimes (ordures) et les matières recyclables, la collecte des matières organiques débutera en 2017. Grâce à l'*Organibac*, un bac roulant de couleur brune et d'un volume de 240 ou de 360 litres, nous aurons la capacité de valoriser plus de 70 % de nos matières organiques.

Les matières organiques (restes de table, pelures, résidus de jardin, gazon, feuilles, mouchoirs, couches souillées, etc.) représentent près de 44 % des matières résiduelles d'un ménage moyen au Québec. Ainsi, plus de 51 000 tonnes brutes de matières par année seront détournées de l'enfouissement pour produire une énergie verte.



Source : Recyc-Québec

DES QUESTIONS CONCERNANT L'IMPLANTATION DE LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES?

www.mrcvr.ca @ infocollectes@mrcvr.ca
450 464-INFO (4636) ou 1 844 722-INFO (4636)